



LA GENÈS — TEXTES FONDATEURS PROPOSÉS AU VOTE

VALEURS UNIVERSELLES

Le socle humain commun qui guide nos relations, nos choix et nos actes.

V1 • EN CONSTRUCTION

PROPOSITION SOUMISE À DISCUSSION, AMENDEMENT & VOTE

Version du 29 août 2026

Soumise aux fondateur·rice·s lors de l'Assemblée constituante prévue le 2 octobre 2026.

PRÉAMBULE

Avant nos statuts, nos règles, nos projets ou nos différences, il y a une réalité plus simple :

nous partageons une même humanité et une même Terre.

Nous pouvons avoir des histoires, des cultures, des langues, des croyances, des convictions et des chemins différents sans perdre ce qui nous relie.

La Genès ne cherche pas à imposer une manière unique de penser, de croire ou de vivre.

Elle propose un socle humain commun permettant à nos différences de coexister, dialoguer et construire ensemble.

Ces valeurs n'appartiennent ni à La Genès, ni à une culture, ni à une religion, ni à une nation.

Elles sont proposées comme des repères universels pour nos relations et nos actes.

01 — LA DIGNITÉ

Chaque être humain possède une dignité qui ne dépend ni de son origine, ni de sa situation, ni de sa richesse, ni de son statut.

Personne ne devient supérieur ou inférieur par sa naissance, son métier, son pouvoir, son apparence ou ses possessions.

La dignité ne se mérite pas. Elle se reconnaît.

02 — LE RESPECT

Respecter une personne ne signifie pas être d'accord avec elle.

Cela signifie reconnaître son existence, son intégrité, sa parole, ses limites et son droit à la différence.

Le respect doit pouvoir survivre au désaccord.

Nous pouvons confronter nos idées sans détruire les personnes.

03 — LA PAIX

La paix n'est pas l'absence de désaccord.

Elle est la volonté de chercher d'autres chemins que la domination, l'humiliation, la haine et la violence.

Construire la paix demande du courage, de l'écoute et parfois la capacité de renoncer à avoir raison seul·e.

La paix se construit dans nos manières d'agir.

04 — LA LIBERTÉ

Chaque personne doit pouvoir penser, croire, créer, s'exprimer et choisir son chemin dans le respect de la liberté et de l'intégrité des autres.

Aucune liberté ne peut justifier l'asservissement d'une autre personne.

La liberté individuelle et la responsabilité collective doivent pouvoir avancer ensemble.

Être libre ne signifie pas être seul·e au monde.

05 — L'ÉGALITÉ EN DIGNITÉ

Nous sommes différent·e·s dans nos histoires, nos capacités, nos expériences et nos réalités.

Mais aucune de ces différences ne doit créer une hiérarchie de dignité humaine.

L'égalité ne consiste pas à prétendre que nous sommes identiques.

Elle consiste à refuser qu'une différence serve à justifier la domination.

Différent·e·s. Égaux·ales en dignité.

06 — LA VÉRITÉ

Construire ensemble exige de pouvoir regarder le réel, même lorsqu'il dérange.

Nous cherchons à distinguer les faits des opinions, les engagements des promesses et ce qui existe de ce que nous aimerions voir exister.

La vérité exige aussi de savoir reconnaître une erreur, une contradiction ou une évolution.

Dire vrai est une responsabilité envers les autres.

07 — LA RESPONSABILITÉ

Nos paroles, nos décisions et nos actes ont des conséquences.

Être responsable, c'est accepter d'en répondre.

C'est aussi comprendre que notre responsabilité ne s'arrête pas à ce qui nous appartient individuellement lorsque nos choix affectent d'autres personnes, le collectif ou le vivant.

Nos actes parlent autant que nos intentions.

08 — LA SOLIDARITÉ

Aucune société ne peut durablement se construire sur l'indifférence.

La solidarité consiste à reconnaître que la fragilité d'une personne, d'un territoire ou d'une communauté peut nous concerner collectivement.

Elle ne doit pas devenir une relation de domination entre celui ou celle qui donne et celui ou celle qui reçoit.

Aider n'est pas prendre le pouvoir. C'est permettre à chacun-e de retrouver le sien.

09 — LE PARTAGE

Partager ne signifie pas tout rendre identique ni abolir ce qui relève de chacun-e.

Cela signifie reconnaître que certaines connaissances, ressources, opportunités et capacités peuvent produire davantage de valeur lorsqu'elles circulent.

Le partage concerne aussi le temps, l'écoute, l'expérience, les compétences et la transmission.

Ce qui circule peut grandir sans appauvrir celui ou celle qui transmet.

10 — L'ÉCOUTE

Écouter ne consiste pas simplement à attendre son tour pour parler.

C'est accepter qu'une autre personne puisse nous apprendre quelque chose, déplacer notre regard ou révéler une réalité que nous ne connaissions pas.

L'écoute est indispensable au dialogue, au désaccord constructif et à la décision collective.

Aucune voix ne devrait avoir besoin de crier pour exister.

11 — LA JUSTICE

La justice ne consiste pas uniquement à appliquer une règle.

Elle suppose de chercher l'équité, de protéger les droits, de reconnaître les responsabilités et de refuser l'arbitraire.

Une règle qui s'applique au collectif doit pouvoir s'appliquer également à celles et ceux qui exercent une responsabilité.

Le pouvoir ne doit jamais placer quelqu'un au-dessus des règles communes.

12 — LE VIVANT

L'humanité n'existe pas séparément du monde qui la rend possible.

La Terre, l'eau, l'air, les sols, les plantes, les animaux et les écosystèmes ne sont pas de simples ressources sans limites.

Nos choix présents engagent également celles et ceux qui viendront après nous.

Prendre soin du vivant, c'est prendre soin de notre avenir commun.

NOS DIFFÉRENCES RESTENT LIBRES

Ces valeurs communes ne demandent à personne d'abandonner son identité, sa culture, sa spiritualité, sa religion, sa philosophie ou ses convictions personnelles.

La Genès doit pouvoir accueillir des personnes qui ne pensent pas toutes de la même manière.

Ce qui nous relie n'est pas l'uniformité.

C'est notre capacité à reconnaître chez l'autre une même dignité et un droit égal à exister.

PLUSIEURS CHEMINS. UNE MÊME HUMANITÉ. UNE SEULE TERRE.

ENGAGEMENT COMMUN

Reconnaître ces valeurs signifie chercher à les faire vivre dans nos comportements, nos relations et nos décisions.

Elles ne constituent pas une déclaration de perfection.

Elles constituent une direction commune.

Lorsque nos actes s'en éloignent, elles doivent nous permettre de questionner, corriger et reconstruire.

La Genès ne pourra défendre dans le monde des valeurs qu'elle serait incapable de faire vivre en son sein.

PAIX • RESPECT • LIBERTÉ • DIGNITÉ • VÉRITÉ • RESPONSABILITÉ • SOLIDARITÉ • PARTAGE

STATUT DU DOCUMENT

V1 • EN CONSTRUCTION

Proposition publiée avant l'Assemblée constituante prévue le 2 octobre 2026.

LIRE • ÉCHANGER • AMENDER • VOTER

LÉA BUET Fondatrice & porteuse de La Genès Présidente de l'association ADJIMÉ	DAOUDA NDOYE Secrétaire de l'association ADJIMÉ
	
Signature de la proposition	Signature de la proposition

Ces signatures identifient les personnes présentant cette V1 au vote. Elles ne valent pas adoption collective du texte avant le scrutin du 2 octobre 2026.